République Française

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 25 juin 2024
(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 juin 2024 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE. La réunion est publique.
Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.
Madame Emilie GARAND MULLER est désignée en qualité de secrétaire de séance.
Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 17 présents, 2 pouvoirs, 3 excusés et 1 absence.
Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.
Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 Mars 2024. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Après le rappel de l'ordre du jour, Madame le Maire informe l'assemblée de l'ajout d'un point à l'ordre du jour : La validation du plan de financement pour la rénovation de la toiture du bâtiment Mairie-Salle des Fêtes et fait l'exposé des points suivants :

2024-06-25 : Décision modificative
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à réaliser une décision modificative de 0,90 €

2024-06-26 : Décision modificative
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à réaliser une décision modificative de 100 €

2024-06-27 : Décision modificative
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à réaliser une décision modificative de 7 €

2024-06-28 : Décision modificative
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à réaliser une décision modificative de 64 946 €

2024-06-29 : Créance admise en non-valeur – AUX REGALS FERMIERS
A l'unanimité des membres votants : Accepte l'admission en non-valeur au nom de « AUX REGALS FERMIERS » datant de 2017 et 2018 au titre du droit de place du 2 septembre 2017 au 25 novembre 2017 pour un montant de 120,00 € et au titre du droit de place du 2 décembre 2017 au 24 février 2018 pour un montant de130 euros, soit un montant total de 250 €.

2024-06-30 : Créance admise en non-valeur VULCO PNEU
A l'unanimité des membres votants : Accepte l'admission en non-valeur au nom de VULCO PNEU datant de novembre 2018 pour un montant de 62,04 € concernant une facture réglée deux fois et non remboursée.

2024-06-31 : Subvention au Comité des Fêtes
A l'unanimité des membres votants : Décide d'attribuer une subvention de 300 € pour régler la SACEM lors du feu d'artifice.

2024-06-32 : Subvention au FCVB Grand Verdun
A l'unanimité des membres votants : Décide d'attribuer une subvention de 1000 € pour le Trophée de la Paix 2024.

2024-06-33 : Subvention à l'UNC de Verdun
A l'unanimité des membres votants : Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2024 de 120 €.

2024-06-34 : **Subvention à l'Association Sportive collège Saint-Exupéry THIERVILLE SUR MEUSE**
A l'unanimité des membres votants : Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2024 de 200 €.

2024-06-35 : Validation du plan de financement pour la rénovation de la toiture du bâtiment Mairie – Salle des fêtes
A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à valider le plan de financement présenté.

2024-06-36 : Lancement de l'appel d'offre pour la rénovation de la toiture du bâtiment Mairie – Salle des fêtes
A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à lancer l'appel d'offre pour les travaux.

2024-06-37 : Opération Mille Talents 2024
A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à valider l'opération Mille Talents 2024 pour la 8ème année consécutive.

2024-06-38 : **Contrat entretien des bâtiments communaux avec Société IDEX**
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer le contrat d'entretien avec IDEX pour un montant de 4 223,45 € HT pour l'année 2024.

2024-06-39 : Contrat de prestation périodique avec l'APAVE
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer le contrat de prestation périodique pour la vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux avec l'APAVE de Nancy pour un montant annuel de 1 500 € HT et 450 € HT pour la 1ère visite.

2024-06-40 : Vente de terrain à M. et Mme Pascal BEUF
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à vendre les parcelles communales section AE 1119 – AE 1120 et AE 1121 Chemin des Brouillard à Monsieur et Madame Pascal BEUF au prix de 40 € le m2.

2024-06-41 : Convention « Nouveau schéma de lecture » avec le Département
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département pour la durée du Schéma de Lecture Publique 2022-2027.

2024-06-42 : Adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse
A 13 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions : Autorise Madame le Maire à renouveler l'adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse et à payer une cotisation d'un montant de 110.00 € correspondant à la cotisation 2024 et à l'abonnement à la revue nationale des Communes Forestières de la Meuse.

2024-06-43 : Convention avec le Comité Départemental de Randonnées de la Meuse
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec Comité Départemental de Randonnées de la Meuse.

2024-06-44 : Constat d'huissier – Parcelle domaine public parking ex-LIDL (partie communale) – Parcelle désaffectée
A l'unanimité des membres votants : Approuve le procès-verbal de constat établit par Maitre Cyril RUDOLF, Commissaire de justice à la SELARL RUDOLF-VASTEL visant que le parking est désaffecté.

2024-06-45 : Déclassement partie communale parking ex-LIDL :
A l'unanimité des membres votants : Approuve la procédure de déclassement du domaine public communal d'une partie du parking ex-LIDL, 2 rue du Général de Gaulle, partie du domaine public communal, en vue de le vendre.

2024-06-46 : Vente de terrain partie communale parking ex-LIDL
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à vendre la partie du parking ex-LIDL, 2 rue Général de Gaulle, partie du domaine public communal qui vient d'être déclassé, à la Société « McDonald's France » dont le siège social est à GUYANCOURT (78045) 1 rue Gustave Eiffel, au prix de 70 000 €.

Questions diverses : /

Informations diverses :

Marie-Paule SOUBRIER :

- Route à CHARNY coupée à la circulation, donc augmentation du flux de véhicules dans Belleville.
- Horaires de la Poste :
  - 2 dernières semaines de juillet ouverte uniquement le matin
  - Fermée la 1ère semaine d'août
- Distribution du Belleville Info de juillet 2024 → un mail sera envoyé

Sébastien SPAGNUT :

- 8 septembre 2024 : Brocante vide-grenier de Belleville Nature Environnement

Emile GARAND MULLER :

- 7 septembre 2024 : Forum des Associations

Christophe OME :

- 13 juillet 2024 : Marché nocturne

Lionel LARMIGNY :

- L'application Cento Access est disponible

La séance a été levée à 21 h 05 mn.

Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER.

MAIRIE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE
R. F.
55430

Affiché le 02 juillet 2024